

Mémoire présenté à la Ville de Châteauguay
dans le cadre de la consultation sur le projet de
**TOD du boulevard
Saint-Jean-Baptiste**



Héritage Saint-Bernard
480, boulevard D'Youville, île Saint-Bernard
Châteauguay (Québec) J6J 5T9

www.ilesaintbernard.com
info@heritagesaintbernard.qc.ca

Fondé en 1987, Héritage Saint-Bernard est un organisme environnemental sans but lucratif dont la mission est la protection et la mise en valeur de milieux naturels ainsi que l'offre d'activités éducatives et récréotouristiques. Depuis sa fondation, Héritage Saint-Bernard a évolué avec des valeurs sociales importantes, travaillant entre autres à la mise en valeur de biens collectifs, soit les milieux naturels qu'il gère. En plus des ressources naturelles, les ressources humaines sont au cœur des richesses inestimables de notre organisme. Bien qu'il soit géré comme une entreprise, offrant produits et services, Héritage Saint-Bernard poursuit sa mission dans un but de richesse collective et de rentabilité sociale. Il s'agit en fait du fondement même d'une entreprise d'économie sociale.

Dans le cadre des consultations publiques de la Ville de Châteauguay sur l'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme pour une aire TOD, Héritage Saint-Bernard tient à appuyer tous les efforts qui vont dans le sens du développement durable. Héritage Saint-Bernard appuie le concept de *transit-oriented development* (TOD) qui se définit comme une approche favorisant la relation entre les milieux de vie et le transport collectif. Toutefois, les projets TOD ne doivent pas se faire au détriment des milieux naturels, du couvert forestier et de la protection de la biodiversité.

Protection intégrale des milieux naturels

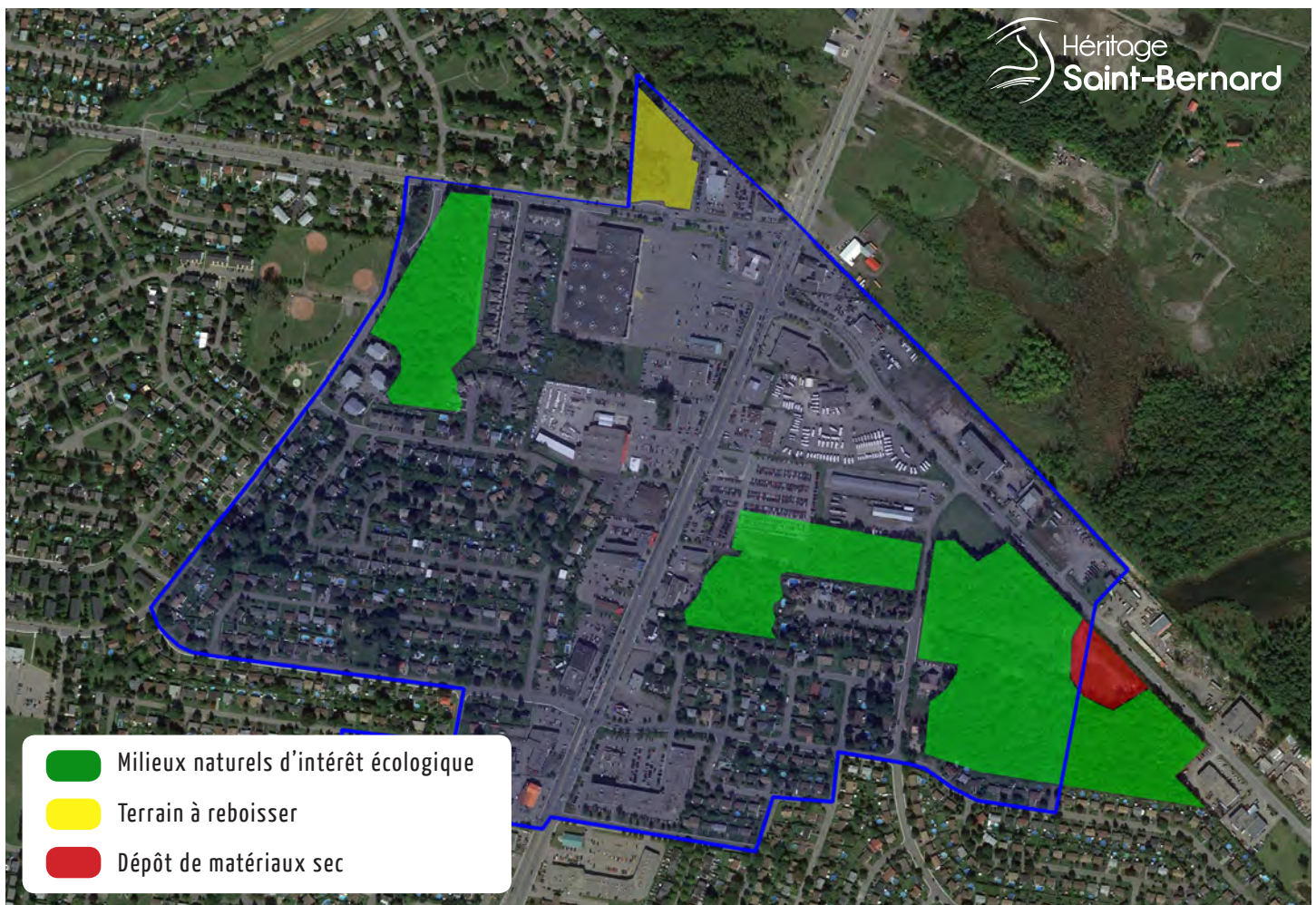
Héritage Saint-Bernard propose de conserver intégralement les milieux naturels présents à l'intérieur des limites de l'aire considérée pour le projet de TOD. Nous recommandons la protection de ces milieux naturels, car ils sont des milieux naturels d'intérêt écologique, pour la protection du couvert forestier, pour les services écologiques qu'ils rendent, pour des raisons de santé publique et pour la qualité de vie des gens qui habiteront à l'intérieur ou à proximité de ce quartier TOD.



Étang du boisé Albert-Einstein

Milieus naturels d'intérêt écologique

La plupart des milieux naturels présents dans le territoire à l'étude ont une haute valeur écologique. En effet, tel que présenté dans notre document « Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay », déposé à la Ville de Châteauguay en 2012 (voir annexe), on constate que le boisé Albert-Einstein et le boisé humide situé au coin des rues Saint-Francis et Craik sont des milieux à haute valeur écologique. Bien que nous n'ayons pas réalisé les inventaires floristiques nous-mêmes, la carte réalisée par le Service de génie de Ville de Châteauguay et portant le titre « Milieux naturels d'intérêt écologique principaux, Résultat de la recherche documentaire, Visites de terrain » et le numéro de plan « 07026 » datée du 30 avril 2007 qualifiait ces boisés comme « milieux d'intérêt écologique ». Nous croyons que la Ville de Châteauguay doit protéger ces boisés.



Protection du couvert forestier

Héritage Saint-Bernard propose de conserver tous les boisés et milieux naturels de l'aire TOD afin de protéger le couvert forestier. Nous proposons même que la Ville augmente le pourcentage du couvert forestier dans l'aire TOD. Rappelons que le couvert forestier de la Communauté métropolitaine de Montréal, dont fait partie Châteauguay, est présentement de 19,2 % et que le Plan métropolitain d'aménagement durable¹ (PMAD) prévoit une augmentation du couvert forestier à 30 %. D'ailleurs, le pourcentage de couvert forestier de la MRC de Roussillon se situe présentement à 7,3 %, soit bien en-dessous de l'objectif du PMAD d'atteindre 30 % d'ici 2031. Selon le PMAD, « il est généralement admis qu'une baisse significative de la diversité biologique est observée lorsque le couvert forestier d'une région passe sous le seuil de 30 % de la surface d'un territoire ».² Nous sommes d'avis que la Ville de Châteauguay doit montrer l'exemple et augmenter le pourcentage de couvert forestier sur son territoire.

Services écologiques

Il est de plus en plus connu que les boisés et milieux naturels fournissent de nombreux services écologiques. Les milieux naturels, comme ceux dans l'aire TOD à l'étude, contribuent à :

- La régulation du climat par le stockage et la séquestration du carbone qui ne se retrouvera pas dans l'atmosphère;
- L'amélioration de la qualité de l'air grâce à la photosynthèse, la filtration de polluants atmosphériques et la lutte aux îlots de chaleur;
- L'accroissement de la pollinisation en raison de la grande présence d'insectes pollinisateurs sous le couvert végétal permanent;
- La bonification de l'habitat pour la biodiversité par le maintien de la fonctionnalité et de la vitalité des écosystèmes pour les espèces migratrices;
- L'augmentation des loisirs et du tourisme en offrant des opportunités de pratiquer des activités récréotouristiques.

Pour en connaître plus sur les services écologiques et la valeur de ces services, nous recommandons la lecture de « Le capital écologique du grand Montréal : Une évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes de la Ceinture verte » un rapport préparé par le Groupe AGÉCO pour la Fondation David Suzuki et Nature-Action Québec (http://www.davidsuzuki.org/fr/publications/telechargements/2012/Rapport%20Ceinture%20Verte_BSE_FDS_web_Fev2013.pdf)

¹[Plan métropolitain d'aménagement et de développement, Communauté métropolitaine de Montréal](#)

²Duchesne, S., Bélanger L., Grenier M., Hone, F. (1999). Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole, Environnement Canada, Service canadien de la faune, 60 pages.

Santé publique et qualité de vie

En plus des services écologiques rendus par les milieux naturels, il y a de nombreux bienfaits pour la santé des citoyens. L'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) a publié, en 2011, une revue de la littérature examinant les effets bénéfiques des espaces verts urbains pour la santé.³ L'INSPQ considère que les espaces verts sont très importants pour la santé en milieu urbain et qu'ils doivent être considérés comme un élément central lors de la planification urbaine. La présence d'espaces verts serait associée à plusieurs effets significativement positifs sur l'environnement et sur la santé physique et mentale de la population. En effet, les arbres réduisent les polluants, comme la poussière, l'ozone, et les métaux lourds. La réduction du bruit, la baisse de la température locale et la diminution de l'effet d'îlots de chaleur urbains sont aussi attribués aux espaces verts. Selon plusieurs études, une meilleure santé autorapportée et diagnostiquée, un meilleur niveau d'activité physique, un taux de mortalité plus bas, moins de symptômes psychologiques, moins d'anxiété, de dépression et de stress et un niveau de cohérence sociale plus important seraient associés aux espaces verts urbains. En outre, des études suggèrent que ces liens sont plus forts parmi la population la plus défavorisée.

Aménagement et mise en valeur des milieux naturels

Pour le bien-être de la communauté, des générations à venir et pour assurer la protection de la biodiversité, Héritage Saint-Bernard recommande vivement à l'administration municipale de tout mettre en œuvre pour valoriser et préserver à perpétuité les boisés et milieux naturels situés dans le secteur à l'étude. Nous croyons qu'il est possible de protéger ces territoires efficacement tout en permettant aux citoyens d'en profiter. Pour cela, il faut réaliser des aménagements simples et respectueux des milieux en minimisant l'impact sur la biodiversité et sur la qualité des habitats fauniques et floristiques. Il faut également mettre en place une réglementation qui permet la protection du site. Une réglementation semblable à celle que la Ville a adoptée pour le centre écologique Fernand-Seguin et qui interdit la circulation hors sentiers, la présence de chiens, la circulation en véhicule, etc. pourrait être envisagée et même bonifiée.

³ [Vida, Stephen. Les espaces verts urbains et la santé. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec. Département de psychiatrie, Centre universitaire de santé McGill, Université McGill. Québec, 2011.](#)



Reboisement

Un terrain situé au nord de l'aire à l'étude, situé entre la première maison du boulevard Saint-Francis et le concessionnaire Hyundai, est présentement partiellement en friche. Héritage Saint-Bernard recommande de reboiser ce terrain en collaboration avec les élèves d'une école du secteur, comme l'École Laberge, et d'en faire un projet de type « Ma forêt, mon quartier », comme celui que nous avons réalisé avec des élèves de l'École Notre-Dame-de-l'Assomption en 2012. Ce projet, qui avait permis la création d'une nouvelle forêt de 250 arbres sur un terrain en friche situé sur le boulevard D'Youville, est tout à fait exportable dans ce secteur. (Voir le communiqué en annexe)

Dépôt de matériaux secs

Héritage Saint-Bernard s'inquiète de la présence du dépôt de matériaux secs de la compagnie A&A Démolition située le long du boulevard industriel, à la limite Est du boisé Albert Einstein. Nous n'avons pas beaucoup d'information sur le degré de contamination de ce site et nous croyons que la Ville devrait s'informer de l'état de la situation auprès des ministères concernés. Avec l'implantation du TOD, plusieurs milliers de nouveaux citoyens vivront à proximité du boisé Albert-Einstein et de ce dépôt de matériaux secs. La Ville doit s'assurer que ce site ne représente aucun risque pour la santé des citoyens.



Conclusion

Pour conclure, Héritage Saint-Bernard reconnaît les bienfaits de l'implantation d'aires TOD et salue l'ouverture de la Ville qui consulte ses citoyens pour en prévoir l'aménagement. Selon les documents et cartes disponibles sur le site Internet de la Ville, nous jugeons que le plan proposé doit être ajusté afin de protéger intégralement les milieux naturels qui se trouvent dans l'aire TOD. Nous proposons que la construction de l'école prévue sur le plan, que l'agrandissement des stationnements ou toute autre construction nécessaire à la réalisation de ce TOD se fasse à l'extérieur des milieux naturels existants. Il faut protéger et mettre en valeur ces milieux naturels pour toutes les raisons que nous avons exposées précédemment. La Ville de Châteauguay est reconnue comme un leader au Québec pour la protection des milieux naturels. À cet égard, elle a été récipiendaire d'un prix *Villes et villages à la Rescousse*. Nous croyons qu'elle doit poursuivre dans cette voie et s'efforcer de tout faire pour protéger ce qu'il reste de milieux naturels. Héritage Saint-Bernard offre son entière collaboration à la Ville de Châteauguay pour tout projet de protection ou de mise en valeur des boisés dans ce futur TOD.



Salamandre cendrée



Épervier de Cooper



Cardamine découpée

ANNEXE 1

Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

*Boisés à protéger et mettre
en valeur à Châteauguay*



Héritage
Saint-Bernard

En plus du corridor vert Châteauguay-Léry, incluant le centre écologique Fernand-Seguin, le territoire du ruisseau Saint-Jean, le parc de la Commune et le refuge faunique Marguerite-D'Youville, la Ville de Châteauguay jouit de la présence de plusieurs petits boisés sur son territoire. Toutefois, ceux-ci ne bénéficient actuellement d'aucune protection concrète. Plusieurs mesures doivent être mises en place pour permettre leur pérennité et les mettre en valeur. Également, afin de protéger efficacement ces boisés, le maintien de l'interdiction d'abattage d'arbres, de la présence de chiens et de déversements de rebuts doit être maintenu. Une surveillance accrue doit également être assurée. La cueillette et la circulation hors sentiers devraient aussi être proscrites pour conserver l'intégrité des lieux.

Pour le bien-être de la communauté et de la biodiversité, Héritage Saint-Bernard recommande vivement à l'administration municipale de tout mettre en œuvre pour valoriser et préserver à perpétuité les boisés et milieux naturels suivants :

Milieux naturels d'intérêt écologique *	superficie	# sur la carte
Boisé Albert-Einstein (Il est à noter qu'une décontamination du site entre le boisé et le boulevard Industriel s'impose.)	10,2 ha	1
Marais de la rue Pascal, près du site des neiges usées, entre les rues Pascal, de Bruxelles et les boulevards Industriel, Pierre-Boursier et Albert-Einstein	12 ha	2
Ce qu'il reste du boisé humide au coin des rues Saint-Francis et Craik	2,9 ha	3
Les marais et boisés situés entre Châteauguay-Nord et Kahnawake, et de part et d'autre du chemin Saint-Bernard entre la rivière Châteauguay et Kahnawake	104,8 ha	4
Les boisés et friches situés entre le boulevard Albert-Einstein et les rues Pascale et Laramée.	11,4 ha	5

*Cette liste a été compilée à l'aide de la carte réalisé par le Service de génie de Ville de Châteauguay et portant le titre « Milieux naturels d'intérêt écologique principaux, Résultat de la recherche documentaire, Visites de terrain » et le numéro de plan « 07026 » datée du 30 avril 2007. Les milieux naturels ci-dessus sont considérés comme « milieux d'intérêt écologique » ou sont composés en partie d'un tel milieu.



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

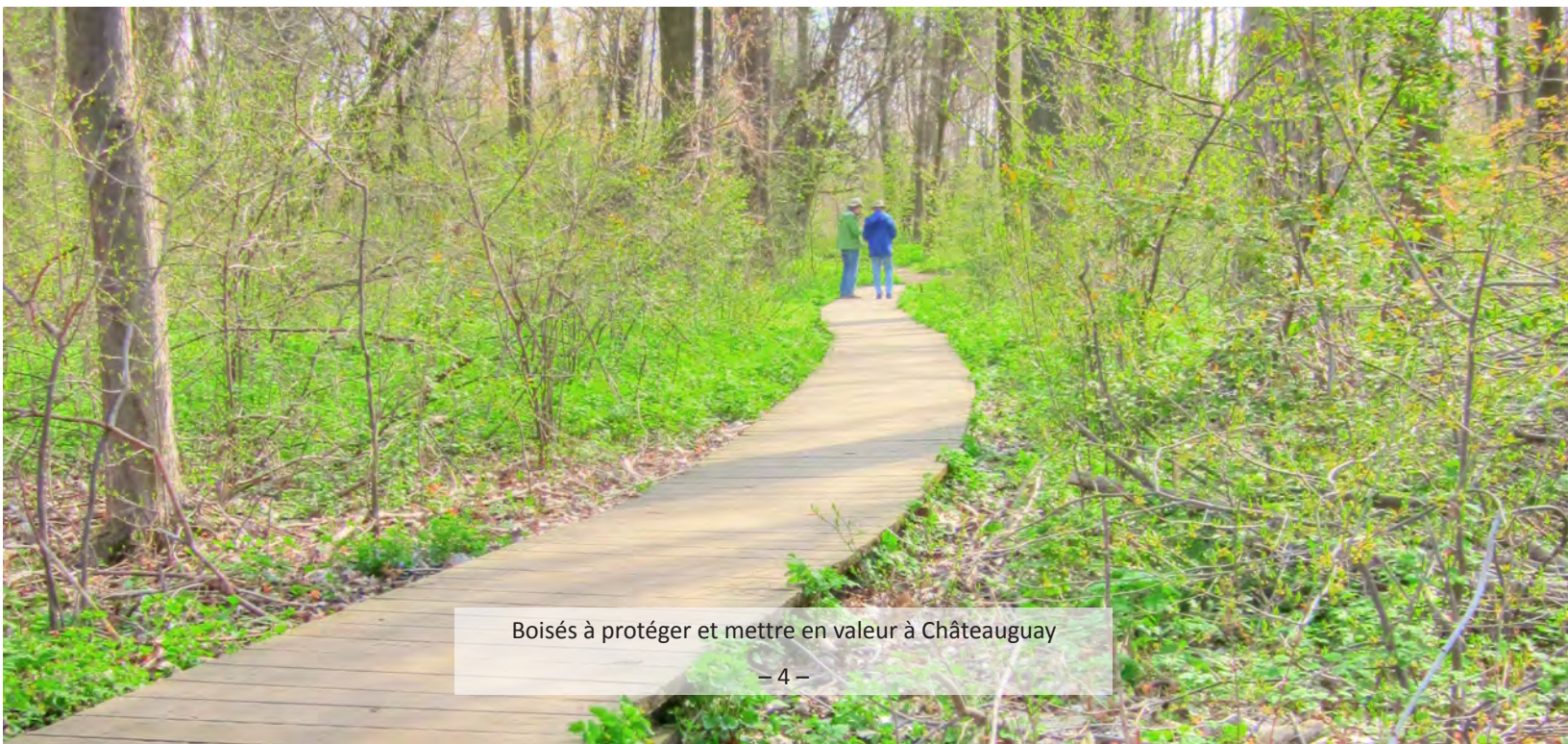
Pour le bien-être de la communauté et de la biodiversité, Héritage Saint-Bernard recommande vivement à l'administration municipale de tout mettre en œuvre pour valoriser et préserver à perpétuité les boisés et milieux naturels suivants :

Milieux naturels à évaluer	superficie	# sur la carte
Le boisé entre les boulevards Kennedy, Pierre-Boursier, de Gaulle et la rue Bernard	13,4 ha	6
Les boisés et friches arbustives situés au nord de l'autoroute 30 entre le boulevard Saint-Jean-Baptiste et Industriel	75,2 ha	7
Le boisé et les milieux humides situés entre Salaberry-Nord, Ashmore et Guinois	7,1 ha	8
Le boisé entre les rues De Bienville, Jean-Talon et De La Vérendrye	2,4 ha	9
Le boisé du parc Isabelle	3,3 ha	10
L'île Chevretils ainsi que l'habitat aquatique et les berges du secteur	3,82 ha	11
L'île Urbain	1,9 ha	12



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

Les milieux naturels de Châteauguay



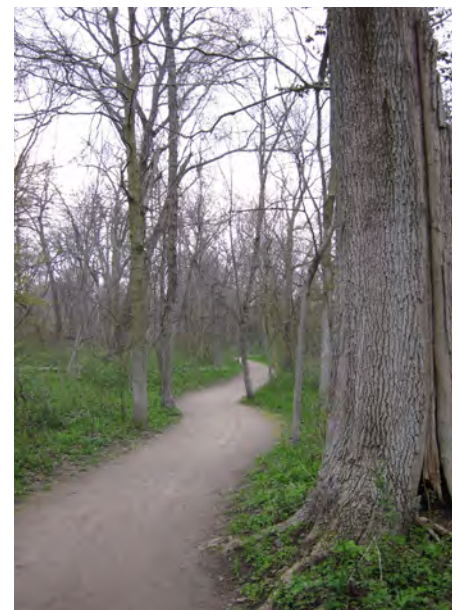
Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay

Aménagements

En plus de la protection des boisés au niveau légal (réserve naturelle, servitude...) et l'instauration d'une réglementation, il faut penser à l'aménagement de ces boisés.

Voici des propositions d'aménagement :

- Installation de panneaux aux entrées des boisés. Sur ces panneaux, on pourrait retrouver le nom du boisé, la réglementation, des informations sur la spécificité du boisé ainsi qu'une carte du boisé;
- Officialiser des sentiers existants et en fermer d'autres. Les sentiers officiels selon leur état actuel devront être aménagés (poussière de pierre, bordures, ponceaux, passerelles);
- Installation d'aire de pique-nique aux entrées et dans les boisés (dans le cas de boisés de plus grande superficie);
- Installation de support à vélo aux entrées des sites;
- Installation de nichoirs dans les sites où c'est approprié;
- Installation de signalisation;
- Installation de panneaux indiquant les règlements.



Boisés à protéger et mettre en valeur à Châteauguay



ANNEXE 2

Communiqué de presse :
Projet Ma forêt, mon quartier d'Héritage Saint-Bernard
Des élèves créent une nouvelle forêt en zone résidentielle
22 octobre 2012

Projet *Ma forêt, mon quartier* d'Héritage Saint-Bernard

Des élèves créent une nouvelle forêt en zone résidentielle

(Châteauguay, le 22 octobre 2012) – Héritage Saint-Bernard est fier d'annoncer la création d'une nouvelle forêt dans un quartier résidentiel de Châteauguay, sur un terrain en friche appartenant à la Fondation de la faune du Québec. Cette plantation de plus de 250 arbres indigènes implique quatre classes du troisième cycle de l'École Notre-Dame-de-l'Assomption et permettra le verdissement du site et le prolongement d'une forêt déjà protégée.

De fait, le projet *Ma forêt, mon quartier* consiste à accroître le patrimoine arboricole et végétal en milieu urbain. « En procédant à la plantation de plus de 250 arbres en pleine zone résidentielle, précisément au coin des rues Roy et D'Youville à Châteauguay, Héritage Saint-Bernard va à contre-courant du développement domiciliaire engendrant des coupes d'arbres et de forêts », exprime Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard, l'organisme environnemental instigateur du projet. « En plus, les bienfaits des arbres sont nombreux, ajoute M. L'Écuyer. En plus d'embellir le paysage, ils créent de l'ombre et de l'intimité, augmentent la valeur des propriétés, créent des habitats pour les animaux, nettoient l'air en dégageant de l'oxygène et en captant le CO₂, préviennent l'érosion du sol et créent des îlots de fraîcheur ».

Dans le cadre du projet, les éducateurs à l'environnement d'Héritage Saint-Bernard ont sensibilisé les groupes d'élèves impliqués dans le cadre d'un atelier préparatoire, offert quelques jours avant la plantation. Par cette action, l'organisme entend conscientiser les jeunes à l'importance des milieux naturels, favoriser l'implication citoyenne et sensibiliser la communauté toute entière à la protection de l'environnement ainsi qu'à l'importance de reverdir des territoires en milieu urbain. Par la suite, les élèves ont pris part aux opérations terrain et ont soutenu l'équipe d'Héritage Saint-Bernard dans la plantation. Ils ont procédé au ramassage des pots, mis en place le paillis et les protecteurs antirongeurs et ont fixé les tuteurs aux arbres, entre autres tâches.

La parole aux partenaires

Le projet *Ma forêt, mon quartier* est rendu possible grâce au soutien de précieux partenaires : la Ville de Châteauguay, le député provincial de Châteauguay, M. Pierre Moreau, la Fondation de la faune du Québec ainsi que la Fondation TD des amis de l'environnement.

Mairesse Nathalie Simon

« C'est un grand bonheur pour la Ville de Châteauguay de soutenir un projet de verdissement ayant lieu sur son territoire. En plus d'engendrer des répercussions excessivement positives pour l'environnement et sur notre qualité de vie, l'initiative d'Héritage Saint-Bernard sensibilise les jeunes citoyens de demain quant à l'importance de protéger les ressources naturelles. Nous espérons que ce projet fera boule de neige et que d'autres sites comparables à Châteauguay pourront bénéficier d'un projet de plantation semblable. »

Député Pierre Moreau

« M'associer au projet « Ma forêt, mon quartier » était tout naturel pour moi. Jumeler la participation de nos jeunes à un projet environnemental qui touchera plusieurs générations s'avérera un gain important à notre communauté. »

Fondation de la faune du Québec

« C'est avec beaucoup de fierté que la Fondation de la faune du Québec appui financièrement le projet *Ma forêt, mon quartier*. Cette initiative d'Héritage Saint-Bernard est conforme aux objectifs de la Fondation en ce qui a trait à la sensibilisation des jeunes et moins jeunes à l'importance de protéger et de mettre en valeur les habitats fauniques en zone urbaine et semi-urbaine. La qualité de vie des citoyens de Châteauguay et de celle des générations futures est intimement liée aux efforts de conservation et de sensibilisation qui sont posés aujourd'hui. »

Fondation TD des amis de l'environnement

« La Fondation TD des amis de l'environnement est heureuse de soutenir Héritage Saint-Bernard pour ce projet de verdissement urbain, affirme Suzanne Dextras-Raymond, directrice de la succursale TD de Châteauguay. Nous savons que nous posons ainsi un geste concret qui contribuera à un meilleur milieu de vie et sensibilisera les jeunes à la cause environnementale. »

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133 poste 227

Photos : **Atelier préparatoire1** (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Atelier préparatoire2 (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Jeunes plantation1 (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Jeunes plantation2 (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Jeunes plantation3 (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Partenaires (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

De gauche à droite, rangée du haut : **Gabriel Lépine**, éducateur à l'environnement chez Héritage Saint-Bernard; **Vincent Bouchard**, éducateur à l'environnement chez Héritage Saint-Bernard; **Martine Mercier**, éducatrice à l'environnement chez Héritage Saint-Bernard; **Jean-Pierre Bernard**, directeur de l'École Notre-Dame-de-l'Assomption; **Luc L'Écuyer**, directeur général d'Héritage Saint-Bernard; **Nathalie Simon**, mairesse de Châteauguay; **Pierre Moreau**, député provincial de Châteauguay; **André Letellier**, assistant technique à la Fondation de la faune du Québec; **Gabriel Jacques**, élève journaliste à l'École Notre-Dame-de-l'Assomption; **Suzanne Dextras-Raymond**, directrice de la Banque TD succursale de Châteauguay; **Bastien Laviolette**, élève journaliste à l'École Notre-Dame-de-l'Assomption; **Raphaël Lafleur**, porte-parole de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour le projet *Ma forêt, mon quartier*.

Porte-parole NDA (CRÉDIT : Héritage Saint-Bernard)

Raphaël Lafleur, porte-parole de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour le projet *Ma forêt, mon quartier*, expliquant la motivation des élèves de prendre part à une plantation d'arbres dans leur quartier.